



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9658^e séance

Vendredi 14 juin 2024, à 15 heures

New York

Provisoire

Président : M. Sangjin Kim (République de Corée)

Membres :

Algérie	M. Merabet
Chine	M. Geng Shuang
Équateur	M. Montalvo Sosa
États-Unis d'Amérique	M. Wood
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. de Rivière
Guyana	M ^{me} Benn
Japon	M ^{me} Shino
Malte	M. Camilleri
Mozambique	M. Fernandes
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
Sierra Leone	M. George
Slovénie	M. Ponikvar
Suisse	M ^{me} Baeriswyl

Ordre du jour

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Izumi Nakamitsu, Haute-Représentante pour les affaires de désarmement ; et M. Daniel Kovalik, militant pour la paix.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M^{me} Nakamitsu.

M^{me} Nakamitsu (*parle en anglais*) : L'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie, lancée en violation de la Charte des Nations Unies et du droit international, continue de faire payer un terrible tribut au peuple ukrainien. L'escalade des hostilités et l'intensification de l'offensive militaire russe à Kharkiv et dans d'autres régions du pays ont fait de nombreuses victimes civiles et entraîné des destructions massives d'infrastructures et de biens de caractère civil, perturbant gravement l'approvisionnement énergétique, les services vitaux et l'accès à la santé et à l'éducation. L'emploi de drones armés et de missiles continue de faire des morts et des blessés parmi les civils et d'endommager les infrastructures civiles. De plus, des informations font état d'un nombre croissant de frappes utilisant des missiles et des drones à l'intérieur de la Fédération de Russie, ce qui, là aussi, fait des victimes civiles et endommage les infrastructures civiles. Comme toute autre arme ou tout autre système d'armes, les drones armés et les missiles ne doivent pas être employés d'une manière incompatible avec le droit international humanitaire.

La poursuite et l'intensification des attaques contre les civils et les infrastructures civiles sont extrêmement préoccupantes. Toutes les parties à un conflit armé ont l'obligation de protéger les civils dans le cadre du conflit et de veiller au respect du droit international en vigueur, en particulier le droit international humanitaire. Les attaques directes et délibérées contre les civils et les

infrastructures civiles, ainsi que les attaques aveugles, y compris disproportionnées, sont interdites par le droit international humanitaire, et elles doivent cesser immédiatement. J'exhorte toutes les parties concernées à agir de manière responsable et à s'abstenir de toute action susceptible de mettre en danger les civils, où qu'ils se trouvent, ou d'aggraver encore les tensions et le risque de débordement. Il s'agit notamment de s'abstenir de tout recours aux armes explosives dans les zones peuplées, qui pourraient avoir des effets dévastateurs sur les civils et les biens de caractère civil et, *in fine*, d'éloigner globalement les combats des zones urbaines.

La fourniture d'une aide militaire et les transferts d'armes et de munitions aux forces armées ukrainiennes se poursuivent. Les informations fournies par les gouvernements au sujet des systèmes d'armes et munitions transférés sont accessibles en sources ouvertes. Ces transferts concerneraient entre autres des armes lourdes classiques, comme des chars de combat, des véhicules blindés de combat, des avions de combat, des hélicoptères, des systèmes d'artillerie de gros calibre, des systèmes de missiles et des drones de combat, ainsi que des munitions télécommandées et des armes légères et de petit calibre et leurs munitions. En outre, selon certaines informations, des États procèdent ou prévoient de procéder à des transferts d'armes telles que des drones, des missiles balistiques ou des munitions, aux forces armées russes, armes qui seraient utilisées en Ukraine. Je le redis : tout transfert d'armes et de munitions doit s'inscrire dans le cadre juridique international en vigueur, y compris, bien entendu, les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Les informations faisant état de l'utilisation d'armes à sous-munitions et d'une pollution généralisée de l'Ukraine par les mines et restes explosifs de guerre sont inquiétantes. Les mines et les dispositifs explosifs sont une menace directe pour les personnes prises au piège des conflits armés dans le monde entier, y compris en Ukraine. Même après la fin des combats, la pollution par ces engins de mort, qui persiste pendant des décennies, expose chaque jour femmes, hommes et enfants à un danger mortel et fait obstacle aux efforts de reconstruction. L'universalité de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, de la Convention sur les armes à sous-munitions et de la Convention sur certaines armes classiques, ainsi que leur mise en œuvre intégrale, doivent donc rester une priorité.

Le transfert d'armes et de munitions dans tout conflit armé s'accompagne d'un risque intrinsèque de détournement de ces équipements vers des utilisateurs

finaux non autorisés, ce qui fait vivement craindre une nouvelle escalade de la violence. Réduire le risque de détournement de ces armes et munitions est indispensable pour prévenir l'aggravation de l'instabilité et de l'insécurité en Ukraine, dans la région et au-delà. Cela passe par la transparence de la chaîne d'approvisionnement, ainsi que par la coopération et l'échange d'informations entre les États importateurs, de transit et exportateurs. Les mesures concrètes de lutte contre le détournement comprennent l'amélioration des pratiques de marquage, d'enregistrement et de traçage ; l'évaluation complète des risques de détournement avant le transfert ; les certificats d'utilisateur final, y compris les clauses de non-retransfert ; les vérifications après expédition ; ainsi que la surveillance et l'analyse des détournements. Les mesures visant à assurer de façon efficace la sécurité physique et la gestion des stocks d'armes et de munitions, ainsi que les contrôles douaniers et aux frontières, sont également essentiels.

Le Traité sur le commerce des armes, le Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, le Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects et son instrument international de traçage, ainsi que le Cadre mondial pour la gestion des munitions classiques tout au long de leur cycle de vie sont quelques-uns des instruments de maîtrise des armements mis en place par les États pour prévenir le détournement des armes classiques et pour réglementer le commerce international des armes.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a confirmé que, depuis le 24 février 2022, la guerre en cours en Ukraine avait fait 11 126 morts et 21 863 blessés parmi les civils. Le bilan réel est probablement beaucoup plus élevé. Il est très préoccupant de constater que le nombre de victimes civiles recensées en mai par la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine est le plus élevé enregistré depuis juin 2023. Ces souffrances humaines ne peuvent plus durer.

Les États doivent éviter de prendre des mesures susceptibles d'entraîner une nouvelle escalade et d'éventuelles erreurs d'appréciation. Comme je l'ai déclaré à plusieurs reprises, nous avons besoin d'une paix juste et durable en Ukraine, conformément à la Charte des Nations Unies, au droit international et aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Nakamitsu de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Kovalik.

M. Kovalik (*parle en anglais*) : Je m'adresse aujourd'hui au Conseil en tant que membre du Comité exécutif du Conseil de la paix des États-Unis.

Nous sommes très préoccupés par ce qui nous semble être une dérive vers une troisième guerre mondiale, conséquence du conflit entre la Russie et l'Ukraine. D'un point de vue historique, c'est sans doute en 1962, lors de la crise des missiles de Cuba, que le monde a été le plus proche d'une conflagration nucléaire et d'une troisième guerre mondiale. Comme le Président John F. Kennedy l'a expliqué à l'époque, c'est l'introduction de missiles soviétiques à Cuba qui était à l'origine du problème. La position de Kennedy était la suivante : tout missile tiré depuis Cuba sur un pays des Amériques, y compris les États-Unis, serait considéré comme une attaque directe de l'Union soviétique contre les États-Unis, et les États-Unis prendraient alors des mesures de représailles contre l'Union soviétique. En quoi ce précédent est-il important ? Parce que nous voyons aujourd'hui le Président Biden exposer la Russie à ce qu'on appelle la crise des missiles de Cuba inversée, en déclarant que l'Ukraine peut utiliser librement les armes, les munitions et les missiles occidentaux pour attaquer la Russie à l'intérieur même de son territoire. L'Ukraine a déjà utilisé des drones occidentaux pour attaquer des systèmes radars d'alerte précoce au cœur de la Russie, jusqu'à 1 100 kilomètres à l'intérieur du territoire russe. Ces stations radars ont d'ailleurs été construites à l'époque de l'Union soviétique pour avertir cette dernière en cas de tirs de missiles balistiques intercontinentaux en provenance des États-Unis.

La Russie est donc naturellement en droit de se demander pourquoi ces sites radars sont pris pour cible. S'agit-il de préparatifs en vue d'une première frappe ? Tout cela laisse présager une nouvelle crise des missiles semblable à celle de Cuba, mais avec, cette fois-ci, l'Occident – l'OTAN et les États-Unis – se servant de l'Ukraine de la même manière que l'Union soviétique a été accusée de se servir de Cuba. Cette crise est d'autant plus dangereuse que nous n'avons pas le Président Kennedy à la barre. Même s'il tenait des propos particulièrement belliqueux, comme ceux que j'ai mentionnés, il négociait en coulisses avec le Premier Secrétaire Khrouchtchev pour mettre fin à la crise, objectif qu'ils ont atteint en 13 jours en négociant une solution. D'ailleurs, l'une de ces solutions consistait à retirer de la Türkiye les armements nucléaires américains qui étaient pointés vers l'Union soviétique. Aujourd'hui, les États-Unis possèdent des armes nucléaires en Türkiye, aux Pays-Bas, en Italie, en Allemagne et en Belgique.

Tous ces éléments sont oubliés lorsque nous discutons du conflit entre l'Occident et la Russie. Je ne peux qu'imaginer ce qui se serait passé si Cuba avait tiré quelque missile que ce soit contre les systèmes radars d'alerte précoce des États-Unis. Cela aurait inévitablement conduit à une troisième guerre mondiale – c'est en tout cas ce qu'a déclaré John F. Kennedy. La Russie est aujourd'hui confrontée à une situation analogue, à laquelle le Conseil de sécurité doit, selon moi, faire face afin de maintenir la paix et la sécurité internationales et d'éviter une conflagration mondiale.

Le point suivant que je souhaite aborder – et je suis choqué de devoir en parler – est que, paradoxalement, juste après la célébration par l'Occident de l'anniversaire du Jour J – l'invasion de la Normandie qui a eu lieu, bien évidemment, en 1944 pour renverser le nazisme – l'Administration Biden a annoncé qu'elle commencerait à armer le bataillon Azov en Ukraine, qui est une organisation néonazie. En fait, l'ancien et éminent Président de l'Uruguay, José Mujica, a déclaré sans détour que les origines du bataillon Azov remontaient même à une époque antérieure à la Seconde Guerre mondiale. On ne peut même pas qualifier ses membres de néonazis, ce sont tout simplement des nazis. Pourtant, juste après la célébration du jour J, les États-Unis ont déclaré qu'ils allaient commencer à armer les nazis en Ukraine. Au moins, ils vont le faire au grand jour – il est plutôt clair et très probable qu'ils le font secrètement depuis longtemps.

Encore une fois, je ne sais pas comment on peut laisser faire cela ni pourquoi cette situation ne suscite pas la préoccupation du Conseil de sécurité. J'espère néanmoins que ce sera le cas, car le bataillon Azov n'est pas une organisation ukrainienne exclusivement nationale. À l'instar de ses prédécesseurs en Ukraine et en Allemagne, les nazis, il aspire à répandre son idéologie nazie et raciste dans le monde entier. Ainsi, selon *The Kyiv Independent*, un journal ukrainien de grande diffusion,

« Le bataillon Azov est en train de devenir un maillon essentiel du réseau transnational d'extrémistes violents de droite. Ce groupe dispose de son propre "bureau de liaison avec l'Occident" afin de recruter et d'attirer des combattants étrangers qui font le voyage pour s'entraîner et entrer en contact avec des personnes appartenant à des organisations violentes du monde entier partageant les mêmes idées. Les agents de ce bureau de liaison parcourent l'Europe pour promouvoir l'organisation et se faire les prosélytes de sa mission fondée sur la suprématie blanche ».

Une fois de plus, après avoir célébré la défaite des nazis, Biden a déclaré qu'il allait appuyer ouvertement cette organisation. Comment la Russie doit-elle réagir, elle qui est la successeuse légitime de l'Union soviétique, dont le nombre de morts aux mains des nazis pendant la Seconde Guerre mondiale s'élève à au moins 27 millions de personnes ? Comment ce soutien aux nazis en Europe peut-il perdurer aujourd'hui ? Comment l'Occident, et les États-Unis en particulier, peut-il parler de démocratie et de droits humains alors qu'il arme des nazis en Ukraine ?

J'exhorte une fois de plus les membres du Conseil, dans l'intérêt du maintien de la paix et de la sécurité internationales, à se saisir de cette question et à mettre un terme au soutien apporté aux nazis des temps modernes en Europe.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Kovalik de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous avons demandé la tenue de la présente séance parce que la situation en Ukraine prend une tournure de plus en plus dangereuse. Les pays occidentaux recherchent un nouveau cycle d'escalade, qui sera lourd de conséquences catastrophiques. Pour situer le contexte, je voudrais commencer par citer plusieurs personnalités politiques occidentales.

Boris Pistorius, le Ministre allemand de la défense, a déclaré lors de son intervention au Bundestag le 5 juin que

« il ne faut pas croire que Poutine s'arrêtera aux frontières de l'Ukraine lorsqu'il y arrivera.[...] Nous devons être prêts pour la guerre [avec la Russie] d'ici à 2029.[...] Nous avons besoin [...] de jeunes femmes et de jeunes hommes capables de défendre ce pays. »

Le Président français, Emmanuel Macron, a déclaré :

« On doit permettre [aux Ukrainiens] de neutraliser les sites militaires d'où sont tirés les missiles ».

Le Secrétaire général de l'OTAN a récemment affirmé que « le droit de légitime défense inclut le droit de frapper des cibles légitimes en dehors de l'Ukraine, ce qui ne constitue pas une escalade ». Il a également déclaré que

« le Royaume-Uni fournit à l'Ukraine des missiles de croisière Storm Shadow depuis longtemps et sans aucune restriction ».

Évidemment, nous savions déjà que les pays occidentaux, qui fournissent des armes au régime de Kiev depuis deux ans et lui interdisent même de parler de négociations de paix avec la Russie, sont directement impliqués dans la crise ukrainienne et utilisent tous les moyens à leur disposition pour la maintenir dans une phase aiguë. Certains membres des élites américaines laissent parfois échapper que le conflit par adversaires interposés mené par les soldats ukrainiens sur le territoire ukrainien est le moyen le moins coûteux pour l'Occident d'exercer une pression sur la Russie. Les États-Unis accordent des prêts de plusieurs milliards de dollars à leur industrie de l'armement dans le cadre de leur prétendue aide à l'Ukraine, ce qui lui permet de maintenir des superprofits. Washington téléguide ses vassaux européens depuis l'autre côté de l'océan, les incitant à entrer en confrontation directe avec la Russie. Et l'Europe, qui a perdu toute indépendance géopolitique, suit aveuglément la voie dictée par Washington.

De même, ce n'est un secret pour personne que, depuis le début du conflit en Ukraine, de prétendus instructeurs et mercenaires occidentaux y participent. Ils subissent régulièrement des pertes, mais les médias occidentaux préfèrent ne pas en parler. Nous savons également que ce sont les armées occidentales qui pilotent en réalité elles-mêmes l'utilisation, par le régime de Kiev, de systèmes d'armes modernes de pointe, de haute précision et à longue portée, qu'il s'agisse des missiles Storm Shadow britanniques, des missiles tactiques à longue portée de l'armée américaine (ATACMS) ou des missiles français. Nous savons que les soldats ukrainiens sur le terrain n'ont pas la capacité technologique de faire fonctionner ces missiles, c'est pourquoi les fournisseurs de ces systèmes assignent des missions de vol et les programment dans le système. Comme tout le monde l'a appris lorsque des informations ont fuité à la suite de négociations entre des soldats de la Bundeswehr discutant de l'attaque prévue contre le pont de Crimée, ce sont également eux qui déterminent quelles sont les cibles finales des frappes. En d'autres termes, il est bien établi que les pays de l'OTAN participent à des opérations militaires en Ukraine et sont complices des crimes de guerre du régime de Kiev. Nous répondrons comme il se doit à tous ces actes d'agression et toutes les personnes impliquées dans ces crimes seront punies.

Toutefois, une nouvelle tendance dangereuse est apparue récemment. Dans leur frénésie antirusse, les dirigeants européens semblent de plus en plus déconnectés de la réalité et commencent sérieusement à rêver de vaincre la Russie sur le champ de bataille. Apparemment, la France et l'Allemagne n'ont pas tiré les enseignements de l'histoire. Leur revanchisme virulent s'explique peut-être par leur dépendance totale vis-à-vis des États-Unis dans les domaines militaire, politique, technologique, idéologique et de l'information, ainsi que par leurs sérieux problèmes politiques internes, car les responsables politiques au pouvoir en Europe et les représentants de la bureaucratie européenne sont rapidement en train de perdre la confiance de leurs propres citoyens. Tout cela semble compréhensible, mais cette attitude reflète soit leur méconnaissance totale de l'ampleur de la menace qu'ils représentent eux-mêmes, soit leur croyance obsessionnelle en leur propre impunité et en leur exceptionnalisme.

Je voudrais demander à mes collègues occidentaux s'ils se rendent compte que leurs dirigeants sont en train de pousser l'Europe vers une nouvelle guerre de grande ampleur. C'est ce désir, et non des projets de paix, qui anime toutes les initiatives pseudo-pacifiques de l'Occident, y compris la prochaine conférence organisée à Bürgenstock, en Suisse, à laquelle ils tentent par tous les moyens de garantir la participation du plus grand nombre de pays possible pour faire de la figuration. Emmanuel Macron a exposé les véritables intentions de l'OTAN à Berlin lorsqu'il a brandi une carte de la zone frontalière entre la Russie et l'Ukraine et qu'il a montré les zones de la Russie qui, selon lui, pourraient être prises pour cible. Je rappelle aux membres que ce même Emmanuel Macron a déclaré en janvier que la Russie ne devait pas gagner.

Je voudrais également m'adresser à mes collègues des pays du Sud et, d'une manière générale, à tous les États dont les dirigeants continuent de suivre une approche raisonnable. Il ne faut pas qu'ils croient les appels trompeurs des organisateurs de la réunion de Bürgenstock, qui n'est rien d'autre qu'une grossière tentative de lancer un ultimatum à la Russie, que tous ceux qui participent à l'événement seront réputés accepter. L'hypocrisie flagrante de cette affaire est évidente. Comment pouvons-nous parler de paix si les organisateurs organisent des pseudo-conférences de paix d'une part, tout en s'employant, d'autre part, à fournir davantage d'armes au régime de Kiev et en donnant même ouvertement le feu vert à leur utilisation sur le territoire russe ? Dans le même temps, Zelenskyy, dont la légitimité est remise en question même en Ukraine, a directement déclaré que les conditions de la paix devaient être déterminées uniquement par Kiev. Je rappelle aux

membres qu'en octobre 2022, il a signé un décret interdisant toute négociation avec les dirigeants russes.

Nous appelons les États Membres et le Secrétariat à ne pas prendre part à la réunion provocatrice et totalement inutile de Bürgenstock, et à ne pas jouer de rôles secondaires dans les intrigues antirusse maladroites de l'Occident. Des pays africains, la Ligue des États arabes et le Brésil ont tous proposé des idées qui pourraient servir de point de départ à un processus de négociation. La Chine a toujours fait preuve d'une compréhension très fine des causes profondes de la crise. Malheureusement, Kiev et ses soutiens font résolument fi de tous ces efforts de paix et refusent catégoriquement d'en discuter, dans l'espoir qu'ils auront enfin une occasion historique de vaincre la Russie. Bien entendu, cela n'arrivera jamais. L'opération militaire spéciale se poursuit et ses buts et objectifs sont progressivement atteints. Après avoir essuyé des échecs sur le champ de bataille, les forces armées ukrainiennes chassent lâchement les civils et détruisent des bâtiments résidentiels, des jardins d'enfants, des écoles et des hôpitaux. Les pays occidentaux, qui ont momentanément oublié le droit international humanitaire, facilitent ce processus par tous les moyens possibles. Ainsi, le porte-parole du Département d'État des États-Unis, M. Matthew Miller, est allé jusqu'à déclarer qu'il n'y avait que des cibles militaires et aucun civil à Belgorod, qu'il n'y avait pratiquement plus de civils là-bas.

Le 7 juin, les forces armées ukrainiennes ont lancé une attaque à l'aide de missiles ATACMS, qui a provoqué l'effondrement d'une partie d'un immeuble résidentiel à Lougansk, tuant six personnes et en blessant 60 autres. Le même jour, des militants ukrainiens ont frappé un magasin dans le village de Sadovoye, dans la région de Kherson, alors que de nombreux clients et employés s'y trouvaient. Ils ont d'abord utilisé une bombe guidée, puis des systèmes de roquettes d'artillerie à haute mobilité, tuant 22 personnes. Il y a quelques jours, Valery Kozhin, journaliste et caméraman russe travaillant pour la chaîne de télévision NTV, a été tué à Gorlovka et ses collègues ont été blessés. Il s'agissait d'une frappe ciblée. Nous sommes déçus que le Secrétariat n'ait pas eu le courage de désigner le coupable ou de condamner cet acte terroriste.

Il importe également de mentionner la décision prise par les États-Unis de lever l'interdiction de fournir des armes au bataillon nationaliste ukrainien Azov. En Russie, le bataillon Azov est une organisation désignée comme terroriste. Les États-Unis ont également déclaré ouvertement que les combattants du bataillon Azov avaient des opinions racistes, xénophobes et ultranationalistes. Ils

n'ont pas abandonné leur idéologie monstrueuse et inhumaine, même aujourd'hui. Néanmoins, Washington a récemment cessé de reconnaître la moindre violation des droits humains dans les agissements des combattants du bataillon Azov.

Le régime de Kiev ne commet pas seulement des crimes contre les citoyens russes, il décime également sa propre population. Face aux pertes et aux graves revers subis sur le champ de bataille, les forces armées ukrainiennes tentent littéralement de boucher les trous avec des hommes qui ont été conscrits sous la contrainte. Certains de leur impunité, les officiers chargés de la conscription ont commencé à les traquer, les sortant de leurs voitures et des transports publics. Qu'ils soient malades ou en bonne santé, ils sont tous jugés aptes à être envoyés au front. Le désir des gens de se cacher afin d'éviter de devoir se battre pour le régime de Zelenskyy est tout à fait compréhensible. Ceux qui ne peuvent pas soudoyer les officiers sont contraints de se cacher. Certains parviennent à traverser la frontière et à s'échapper, d'autres non.

Les hommes ukrainiens sont progressivement massacrés. Les actifs industriels et agricoles de l'Ukraine sont vendus à des investisseurs étrangers pour un prix dérisoire. Il n'y a pas d'argent pour rembourser les millions de dollars que l'Ukraine doit aux organisations internationales. On doit tout cela aux soutiens occidentaux du régime fantoche de Kiev. Après avoir drainé l'Ukraine jusqu'à la dernière goutte, ils la jetteront dans les poubelles de l'histoire et s'en iront imposer la démocratie ailleurs, dans n'importe quel pays suffisamment naïf pour croire les fausses promesses de l'Occident.

Nous avons déclaré à maintes reprises que nous étions prêts à discuter des moyens d'instaurer une paix durable en Ukraine et en Europe sur la base des réalités du terrain et en tenant dûment compte de nos intérêts en matière de sécurité. Nous l'avons constamment démontré dans le cadre des Accords de Minsk et des accords d'Istanbul, qui ont échoué par la faute de l'Occident. Dès les premiers jours, la Russie a proposé des options en vue d'apporter une solution diplomatique à la crise, visant non pas à geler le conflit mais à le régler. Cependant, toutes nos initiatives ont fini par être rejetées, l'Occident et Kiev ayant décidé d'essayer de vaincre la Russie. Ces tentatives ont toutefois échoué.

Aujourd'hui, le Président de la Fédération de Russie a présenté une autre proposition de paix concrète. Elle est fondée sur notre position de principe qui exige un statut de pays neutre, non aligné et non nucléaire pour l'Ukraine ; sa démilitarisation et sa dénazification ; la

pleine sauvegarde des droits, des libertés et des intérêts des citoyens russophones en Ukraine ; et la reconnaissance des nouvelles réalités territoriales et du statut de la Crimée, de Sébastopol, des Républiques populaires de Donetsk et de Lougansk et des régions de Kherson et de Zaporjje en tant qu'entités constitutives de la Fédération de Russie. À l'avenir, toutes ces dispositions essentielles et basées sur des principes devront être établies sous la forme d'accords internationaux fondamentaux. Naturellement, cela implique également la levée de toutes les sanctions occidentales contre la Russie.

Nous reconnaissons notre responsabilité en ce qui concerne la stabilité mondiale et nous réaffirmons notre volonté de dialoguer avec tous les pays, mais cela ne doit pas prendre la forme d'un simulacre de processus de paix destiné à servir les intérêts d'une seule partie, comme à Bürgenstock, mais plutôt d'une conversation sérieuse et approfondie sur l'ensemble des problèmes de sécurité mondiale. Si l'Occident et Kiev refusent cette proposition de paix, ils porteront la responsabilité politique et morale de la poursuite des effusions de sang. Il est évident que les réalités sur le terrain, sur la ligne de confrontation, continueront à changer, et pas en faveur du régime de Kiev. Les conditions d'ouverture des négociations seront alors très différentes.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie la Haute-Représentante Nakamitsu de son exposé.

Notre collègue russe a demandé ce débat afin d'occulter une vérité simple. La situation à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui a une seule cause : l'invasion illégale et non provoquée du Président Poutine. Le problème est la présence d'armes russes en Ukraine, et non l'inverse.

La guerre illégale du Président Poutine a plongé des millions de citoyens ukrainiens dans la détresse. Au cours des derniers mois, il a encore intensifié sa campagne. Il a accru l'emploi par la Russie de bombes planantes contre les grandes villes – 3 500 pour le seul mois de mai – ce qui constitue un changement radical dans la menace qui pèse sur les civils. Il a ouvert un nouveau front contre Kharkiv, qui se remet encore de l'invasion de 2022. Il cherche également à détruire le secteur énergétique ukrainien, privant les familles de chauffage, de lumière et d'électricité, dans l'espoir de contraindre les Ukrainiens à renoncer.

La semaine dernière, la Sous-Secrétaire générale Msuya (voir S/PV.9647) nous a appris que le nombre de victimes civiles en Ukraine le mois dernier n'avait

pas été aussi élevé depuis un an. Cette campagne est en grande partie planifiée et orchestrée depuis le territoire de la Russie. Les bombes planantes qui frappent les villes ukrainiennes et les missiles qui touchent les centrales électriques sont lancés depuis des avions se trouvant dans l'espace aérien russe. La Russie rassemble, équipe et commande les forces utilisées dans le cadre de l'offensive contre Kharkiv depuis l'intérieur de ses frontières.

L'Ukraine a le droit de se défendre contre ces attaques, comme le prévoit l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. Le fait que l'Ukraine frappe des cibles militaires qui menacent activement son territoire, ses infrastructures et sa population civile ne constitue pas une escalade, comme le prétend la Russie, mais une mesure raisonnable pour se protéger. Tous les pays se trouvant dans une situation similaire feraient de même.

Nous demeurons fermement attachés à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine, conformément à la Charte des Nations Unies, et nous continuerons de l'aider à se défendre. Demain, des dizaines de dirigeants mondiaux se réuniront en Suisse pour exprimer leur soutien à une paix durable, conformément à la Charte des Nations Unies. La Russie fait tout son possible pour les empêcher de s'y rendre. Mais ils savent que la Charte des Nations Unies est la base de la paix et de la sécurité mondiales et que nous devons la faire respecter en Ukraine.

Si le Président Poutine veut vraiment protéger son peuple, la balle est dans son camp. Il pourrait mettre fin à la guerre demain s'il cessait son agression et retirait ses forces du territoire de l'Ukraine. Une fois de plus, nous l'exhortons à le faire.

M^{me} Benn (Guyana) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe Nakamitsu de son exposé et je prends note des observations de M. Kovalik. Le Guyana salue également la participation du représentant de l'Ukraine à la séance d'aujourd'hui.

Près de 28 mois se sont écoulés depuis le début de la guerre, 28 mois de bombardements quasi quotidiens de villes et de villages qui ont fait au moins 11 000 morts et plus de 21 000 blessés parmi les civils ukrainiens, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. L'ampleur de la crise humanitaire engendrée par la guerre est profondément alarmante, plus de 14,6 millions d'Ukrainiens, soit environ 40 % de la population, ayant besoin d'une aide humanitaire sous une forme ou une autre.

Le monde assiste à une prolifération des conflits armés sur plusieurs continents. Les gouvernements consacrent un niveau sans précédent de leurs recettes

pour investir dans des budgets militaires qui montent en flèche. Là où il y a des préoccupations légitimes, les dépenses militaires sont prioritaires, les gouvernements cherchant à apaiser leurs populations en affirmant qu'ils sont en mesure de se défendre contre les menaces existantes. Dans d'autres cas, ces dépenses sont engagées par les auteurs de ces menaces pour promouvoir leurs intérêts expansionnistes et autres. Dans les deux cas, le développement est compromis.

Les dépenses militaires mondiales pour 2023 ont atteint 2 400 milliards de dollars, soit une augmentation de 6,8 % en termes réels par rapport à 2022, ce qui serait la plus forte hausse sur un an depuis 2009. Pendant ce temps, le plan d'aide humanitaire en faveur de l'Ukraine n'est financé qu'à hauteur de 27,5 %.

En dépit des préoccupations légitimes en matière de défense, il existe de nombreux liens directs et indirects entre les dépenses militaires et la réduction des ressources disponibles pour le développement socioéconomique. En effet, les conflits en cours compromettent les moyens de subsistance de millions de personnes et nous éloignent plus encore de la réalisation des objectifs de développement durable.

Le Guyana appelle donc au règlement pacifique des différends et au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États, conformément à la Charte des Nations Unies. Le Guyana réaffirme également que le seul moyen efficace d'empêcher une nouvelle escalade ou une aggravation de l'instabilité en Ukraine et dans la région est de mettre un terme à cette guerre. Nous appelons donc la Fédération de Russie à retirer ses forces militaires du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine. Nous redisons qu'il est urgent de parvenir à une paix juste et durable via un processus politique et diplomatique, avec l'engagement de toutes les parties. Le Guyana est prêt à contribuer à ces efforts.

M. de Rivière (France) : Je remercie M^{me} Nakamitsu pour son exposé.

C'est la seizième fois que la Russie demande la tenue d'une séance sur les livraisons d'armes occidentales à l'Ukraine. Face au désastre qu'elle a déclenché, elle n'a d'autre réponse à apporter qu'une nouvelle tentative d'inversion des responsabilités. Ce ne sont pas les armes occidentales qui sont à l'origine de cette guerre. C'est la décision prise par la Russie de lancer, en violation de la Charte des Nations Unies, l'invasion à grande échelle d'un État qui ne la menaçait pas. Ce ne sont pas davantage les armes occidentales qui prolongent ce conflit.

C'est l'acharnement de la Russie à poursuivre sa guerre d'agression, au mépris des multiples résolutions adoptées par l'Assemblée générale, au mépris du droit international et de l'ordonnance émise dès le 16 mars 2022 par la Cour internationale de Justice.

Ce ne sont pas non plus les livraisons d'armes occidentales qui fragilisent le régime international de non-prolifération et notre sécurité collective. C'est le choix fait par la Russie de s'approvisionner en armes et en munitions auprès de la Corée du Nord, en violation des résolutions du Conseil et au prix d'un blanc-seing donné aux programmes proliférants du régime nord-coréen. C'est le choix fait par la Russie d'acquérir des drones armés auprès de l'Iran, alors que de tels transferts sont prohibés par la résolution 2231 (2015). La France exprime à ce propos sa préoccupation face aux possibles transferts de missiles balistiques de l'Iran vers la Russie. Ceux-ci constitueraient une escalade qui ne saurait rester sans réponse.

Alors que les frappes russes s'intensifient contre le territoire ukrainien, sur les populations civiles, sur les bâtiments civils et sur les infrastructures énergétiques, la France continuera de fournir à l'Ukraine le soutien militaire indispensable à la protection de son espace aérien et terrestre, conformément à la Charte. Elle poursuivra les cessions de matériels pour faire la différence sur le terrain. La Russie attaque désormais l'Ukraine dans la région de Kharkiv, depuis des sites militaires situés derrière la frontière russe, et non plus seulement depuis les territoires occupés. Les Ukrainiens doivent pouvoir s'adapter, pour frapper les sites militaires sur le territoire russe, depuis lesquels la Russie conduit son agression. C'est l'exercice par l'Ukraine de son droit plein et entier de légitime défense.

La Russie accuse les soutiens de l'Ukraine de contribuer à l'escalade. Mais de quoi parle-t-on ? Former sur le territoire de l'Ukraine des soldats mobilisés ne constituerait en rien une escalade. C'est reconnaître la souveraineté de l'Ukraine sur son propre territoire et lui donner, là encore, les moyens d'exercer son droit à la légitime défense.

Aider l'Ukraine à se défendre, c'est créer les conditions d'une paix juste et durable. Car la paix ne peut être la capitulation de l'agressé. La France continuera avec ses partenaires de soutenir l'Ukraine aussi longtemps que nécessaire. Le sommet qui s'ouvrira demain en Suisse est une étape importante pour bâtir cette paix juste et durable. Il sera l'occasion de trouver des accords sur des aspects essentiels : la question nucléaire, la sécurité

des populations et des infrastructures civiles, la sécurité alimentaire. La France y participera au plus haut niveau.

M. George (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance d'information. Je remercie également M^{me} Izumi Nakamitsu, Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, de son exposé éclairant. Nous prenons note de la contribution de M. Daniel Kovalik. Et je salue la participation du Représentant permanent de l'Ukraine à la séance d'aujourd'hui.

Alors que nous examinons la question des fournitures d'armes dans le contexte du conflit en Ukraine, la Sierra Leone réaffirme sa position de principe : tous les transferts d'armes dans les situations de conflit doivent être conformes aux cadres juridiques internationaux en vigueur et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, et ils doivent prévoir des évaluations des risques avant le transfert et des vérifications de l'utilisateur final, afin d'empêcher le détournement d'armes et de munitions. Cela étant posé, la Sierra Leone prend note des différents points de vue présentés sur la fourniture d'armes en lien avec le conflit en Ukraine depuis le début de ce conflit il y a deux ans, notamment les arguments relatifs au droit de légitime défense et aux violations de la neutralité.

Nous sommes préoccupés par les récents faits nouveaux survenus dans les régions de Belgorod et de Kharkiv, qui risquent d'envenimer encore le conflit et la situation humanitaire déjà désastreuse. La Sierra Leone s'inquiète en outre des attaques de missiles et de drones sur la ville russe de Belgorod et de l'utilisation de bombes planantes extrêmement destructrices, larguées par avion sur la ville ukrainienne de Kharkiv et ses environs. Dans ce contexte, nous sommes vivement préoccupés par l'aval et les encouragements que certains pays semblent donner à l'Ukraine s'agissant d'utiliser des armes fournies par des tiers pour frapper des cibles en Russie.

Cette évolution récente impliquant l'emploi de certaines armes pour frapper des sites de l'autre côté de la frontière, ainsi que les déclarations évoquant l'octroi de certaines capacités à divers acteurs, sont inquiétantes car elles pointent vers un risque de déstabilisation accrue, d'intensification du conflit et de préjudices civils plus importants, ce qui obère lourdement les perspectives d'un règlement pacifique du conflit. Tout en reconnaissant le droit de légitime défense des nations, il est impératif que toutes les parties fassent preuve de retenue et privilégient le dialogue et les moyens pacifiques de règlement des conflits, afin d'éviter toute action susceptible de compromettre à long terme la paix et la sécurité dans la région.

Il importe aussi que nous continuions de rappeler à toutes les parties les effets dévastateurs que ce conflit a sur les civils et les infrastructures civiles. D'après les rapports de la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et de l'UNICEF, jusqu'à 32 231 victimes civiles ont été recensées à ce jour, dont plus de 10 000 morts, et le bilan réel est probablement beaucoup plus élevé. L'UNICEF a confirmé le 13 mai que près de 2 000 enfants avaient été tués ou blessés en Ukraine depuis le début du conflit en février 2022, et souligné que le nombre d'enfants tués cette année a augmenté de près de 40 % par rapport à 2023. L'OCHA indique également que 14,6 millions de personnes, soit environ 40 % de la population ukrainienne, ont besoin d'aide humanitaire sous une forme ou une autre, tandis que cette guerre a contraint environ 9,7 millions de personnes au déplacement.

Ce nombre alarmant de victimes civiles et la crise humanitaire en Ukraine soulignent à quel point il est urgent que toutes les parties au conflit donnent la priorité à la protection des civils et s'abstiennent d'envenimer encore la situation en tentant de remporter cette guerre sur le champ de bataille. Le dialogue et la diplomatie doivent être les principaux outils utilisés pour désamorcer les tensions et ouvrir la voie à un règlement pacifique du conflit. La communauté internationale, Conseil compris, doit rester fermement déterminée à soutenir la recherche d'une paix juste et durable en Ukraine. À cet égard, tout en notant que le sommet sur la paix en Ukraine aura lieu ce week-end, nous sommes d'avis que la Fédération de Russie aurait dû être invitée à y participer, car il s'agit d'une partie prenante clef dans tout processus de paix.

La Sierra Leone réaffirme sa détermination à défendre les principes consacrés par le droit international et la Charte des Nations Unies, en soulignant l'importance de respecter la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale et en encourageant le règlement pacifique des différends.

Pour terminer, nous appelons à une cessation immédiate des hostilités, au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine et à des efforts diplomatiques sincères pour parvenir à un règlement pacifique et durable du conflit, tout en tenant compte des préoccupations légitimes de toutes les parties concernées.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, M^{me} Nakamitsu, de son exposé.

Il n'est pas surprenant que la Russie ait demandé la tenue de la présente séance la veille du jour où des représentants et des représentantes de dizaines de pays se rendront en Suisse pour participer au sommet sur la paix en Ukraine. La séance d'aujourd'hui est une tentative évidente de détourner l'attention du monde et de rejeter la responsabilité de ce qu'il se passe en Ukraine sur les autres. Mais la Russie ne trompe personne. Elle tente à nouveau de vendre son hypothèse absurde selon laquelle ce ne sont pas ses attaques incessantes contre un autre État Membre de l'ONU, son peuple et ses villes qui prolongent la guerre. La Russie nous demande de croire que ce sont les efforts que déploie l'Ukraine pour se défendre qui sont les véritables obstacles à la paix.

Plus de deux ans après le début de l'invasion à grande échelle, il y a aujourd'hui davantage de pays assis autour de cette table que de pays qui se tiennent aux côtés de la Russie dans sa guerre d'agression illégale. Plus de 140 pays, pour leur part, ont appelé à maintes reprises la Russie à mettre fin à sa guerre contre l'Ukraine et à se retirer complètement du territoire ukrainien internationalement reconnu. Il n'est pas surprenant que la Russie cherche à renforcer ses liens avec les quelques pays disposés à approuver son mépris flagrant du droit international et de la Charte des Nations Unies.

La République populaire démocratique de Corée a transféré illégalement des dizaines de missiles balistiques et plus de 11 000 conteneurs de munitions pour aider la Russie dans sa guerre contre l'Ukraine, prolongeant ainsi les souffrances du peuple ukrainien. Le transfert de ces missiles balistiques et d'autres armes et matériels connexes par la République populaire démocratique de Corée et leur acquisition par la Russie constituent des violations flagrantes des résolutions du Conseil de sécurité. Le 29 mai, les États-Unis ont publié des documents analytiques montrant une comparaison visuelle entre des images des médias d'État de la République populaire démocratique de Corée et des images de débris de missiles provenant de Kharkiv, confirmant que la Russie a utilisé des missiles de la République populaire démocratique de Corée contre l'Ukraine.

La Russie approfondit ses relations militaires avec l'Iran, notamment en acquérant des drones aériens iraniens qui, selon des informations crédibles, sont utilisés pour attaquer les civils et les infrastructures civiles ukrainiens. Selon certaines informations, la Russie cherche également à se procurer des missiles balistiques auprès de l'Iran. Comme nous l'avons déjà dit, il s'agirait

d'une escalade non négligeable de l'appui de l'Iran à la guerre d'agression menée par la Russie.

Je tiens à le dire sans ambages : la République populaire de Chine joue également un rôle important pour ce qui est d'appuyer les efforts de guerre de la Russie. La Chine fournit à la Russie des quantités importantes de machines-outils, de produits microélectroniques et de matériel optique, ainsi que des technologies pour drones aériens et missiles de croisière. Ce matériel comble des lacunes critiques dans le cycle de production de la défense russe. Depuis 2023, la Russie développe rapidement sa capacité de fabriquer des munitions essentielles, notamment des munitions d'artillerie, en grande partie grâce à la fourniture de nitrocellulose par des entreprises de la République populaire de Chine. Rien qu'au cours du dernier trimestre de 2023, plus de 70 % des importations russes de machines-outils, d'une valeur de près de 900 millions de dollars, provenaient de Chine. La Russie utilise probablement ces machines-outils pour augmenter la production de missiles balistiques. La République populaire de Chine fournit également à la Russie des moteurs de drones aériens et des turboréacteurs pour missiles de croisière. Par ailleurs, et c'est encore plus préoccupant, des entités chinoises et russes travaillent ensemble pour fabriquer des drones aériens en Russie. Nous demandons instamment à tous les pays de cesser leur coopération militaire avec la Russie, qui facilite sa guerre d'agression contre l'Ukraine.

Les États-Unis demeurent déterminés à fournir à l'Ukraine ce dont elle a besoin pour se défendre, conformément à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. La participation de la communauté internationale au prochain sommet sur la paix en Ukraine, qui sera organisé par la Suisse, sera essentielle pour appuyer notre objectif commun, à savoir le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous appelons tous les pays à appuyer l'Ukraine dans sa quête d'une paix juste et durable, conformément aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Les États-Unis soutiendront l'Ukraine dans sa quête d'une paix juste et durable, conformément à la Charte des Nations Unies. Nous continuerons à réclamer justice pour les victimes de cette guerre d'agression et à œuvrer pour que les responsables rendent des comptes.

M. Merabet (Algérie) (parle en anglais) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe et Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, M^{me} Izumi Nakamitsu, de son exposé éclairant. J'ai écouté attentivement les observations formulées par M. Kovalik.

Depuis le début de son mandat au Conseil de sécurité, l'Algérie a toujours insisté sur la nécessité d'abandonner la logique d'affrontement qui prévaut dans le conflit en Ukraine. Nous avons à maintes reprises mis en garde le Conseil contre les problèmes engendrés par la confrontation et la polarisation, qui ne font qu'accroître les pertes en vies humaines, prolonger les souffrances des populations et entraver davantage la recherche de solutions efficaces. Nous avons exhorté les parties à donner la priorité à la protection des civils et des infrastructures civiles. Nous les avons également appelées à privilégier le dialogue et une véritable négociation, sans exclusive et de manière constructive, en tenant compte des préoccupations légitimes des parties en matière de sécurité. Malheureusement, tous ces appels sont restés sans réponse, et la situation sur le terrain n'évolue pas vers un règlement pacifique. Nous sommes au contraire témoins d'une nouvelle escalade des tensions qui ne peut qu'aggraver la situation et nous éloigner de toute perspective positive.

Dans ce contexte, l'Algérie exprime une nouvelle fois sa profonde préoccupation au sujet de l'afflux et de l'emploi d'armes et de munitions de plus en plus meurtrières et destructrices dans les zones de conflit. Le risque que ces armes tombent dans l'escarcelle de groupes criminels ou terroristes est tout aussi préoccupant, d'autant que la paix et la sécurité en seraient gravement menacées. En outre, les parties doivent être toujours guidées par les obligations qui leur incombent en vertu du droit international, y compris le droit international humanitaire. Tout doit être mis en œuvre pour atténuer les souffrances de la population.

Enfin, nous pensons qu'il est indispensable de renforcer les efforts diplomatiques inclusifs déployés au niveau international pour parvenir à la paix et créer un environnement et des conditions propices à cette fin. Nous devons nous concentrer sur la recherche d'un règlement pacifique susceptible de faire l'objet d'un consensus parmi les parties impliquées dans le conflit. Seules des négociations véritables et inclusives peuvent nous rapprocher de la fin du conflit et de l'instauration d'une paix durable. L'Algérie reste disposée à appuyer tous les efforts visant à instaurer la paix et la sécurité par un dialogue véritable et inclusif entre les parties.

M. Camilleri (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, M^{me} Nakamitsu, de son exposé.

Cela fait 28 mois que la Fédération de Russie a lancé son invasion à grande échelle de l'Ukraine, en violation de la Charte des Nations Unies et du droit international.

Les conditions de sécurité dans la région de Kharkiv, ainsi que dans d'autres parties de l'Ukraine, continuent de se détériorer, et les attaques quotidiennes de la Russie contre les civils et les infrastructures civiles ne semblent pas en passe de s'arrêter. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, au moins 174 civils ont été tués et 690 blessés en mai, soit le nombre le plus élevé de victimes civiles en un seul mois depuis juin 2023. C'est cette réalité qui doit être au cœur de nos préoccupations. Au lieu de cela, la Fédération de Russie tente une fois de plus de faire croire que l'Ukraine n'a pas le droit de se défendre ni de recevoir une quelconque aide de ses alliés pour le faire. Cependant, si l'Ukraine veut continuer d'exister, elle n'a pas d'autre choix que de se défendre. Ce droit est inscrit à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies.

La dernière campagne de la Russie contre le réseau électrique ukrainien, qui a débuté fin mars, a causé des destructions et des ravages. Et tandis que l'Ukraine entame son été sur fond de coupures d'électricité, la crainte de l'hiver commence également à se faire sentir. Les forces russes ont déjà endommagé la plupart des centrales thermiques et hydroélectriques de l'Ukraine, et les récentes coupures de courant suscitent des inquiétudes quant à ce qui se passera à l'arrivée du froid. Nous devons prendre conscience du fait que le système énergétique ukrainien est amputé de plus de 50 % de sa capacité de production d'avant-guerre. Les attaques contre les civils et les infrastructures civiles doivent cesser immédiatement, et les auteurs de ces crimes doivent être amenés à en répondre. Toutes les parties ont l'obligation de protéger les civils et de veiller au respect du droit international, y compris du droit international humanitaire. Nous insistons également sur les principes de proportionnalité et de distinction, ainsi que sur les protections spéciales accordées aux enfants, afin de réduire le risque important de préjudice pour les civils.

Nous sommes extrêmement préoccupés par les éléments de plus en plus nombreux indiquant que la Russie se procurerait des missiles auprès de la République populaire démocratique de Corée et les utiliserait contre l'Ukraine. Il s'agit d'une violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité et du régime de sanctions. Dans ce contexte, nous regrettons vivement la décision de la Russie d'opposer son veto à la prorogation du mandat du Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) (voir S/PV.9591). Ces actions portent atteinte au régime mondial de non-prolifération et à la Charte elle-même.

Pour terminer, le sommet sur la paix en Ukraine, qui se tiendra ce week-end en Suisse, constituera une première étape vers la création d'un cadre pour de futures négociations susceptibles de guider toutes les parties vers une paix globale, juste et durable pour l'Ukraine, sur la base de la Charte et du droit international. En attendant, Malte continuera d'appuyer l'Ukraine et d'exhorter la Russie à retirer sans condition, complètement et immédiatement l'ensemble de ses forces, de ses supplétifs et de son matériel militaire de l'ensemble du territoire de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Malte ne pourra jamais accepter un monde où règne la loi du plus fort.

M. Fernandes (Mozambique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, M^{me} Izumi Nakamitsu, et M. Daniel Kovalik de leurs exposés. Je salue également la présence du Représentant permanent de l'Ukraine à la présente séance.

Depuis l'éclatement de ce conflit, nous tenons régulièrement des séances pour examiner les immenses menaces qu'il fait peser sur la paix et la sécurité internationales, la dernière en date ayant eu lieu le 20 mai (voir S/PV.9629). Malheureusement, malgré les appels répétés de l'ONU et de la communauté internationale en faveur d'une cessation immédiate des hostilités, la situation en Ukraine n'a fait que se détériorer. Les civils continuent d'être touchés de plein fouet par la mort, le danger et la destruction provoqués par le mépris flagrant du droit international humanitaire et des règles de la guerre. Le bilan humain du conflit est déchirant et catastrophique. Il est évident que le choix de l'escalade militaire ne peut pas mener à un règlement juste et durable de la crise. Ce comportement s'est inévitablement traduit par une augmentation progressive des livraisons d'armes dans la zone de conflit et alimente une course aux armements à l'échelle mondiale, confirmant la trajectoire toujours plus offensive du conflit, ancrée dans la conviction ferme et absolue que la solution militaire est la seule possible. Cette réalité est reflétée dans le rapport sur l'indice mondial de la paix 2024 de l'Institute for Economics and Peace, qui montre le coût humain dévastateur et la complexité des guerres modernes résultant de conflits régionaux, tels que le conflit entre la Russie et l'Ukraine et celui à Gaza. Ce sont des exemples de guerres sans fin, dans lesquelles les violences prolongées semblent se poursuivre sans qu'une solution claire soit trouvée, une situation encore aggravée par l'appui militaire extérieur, les guerres asymétriques et les rivalités géopolitiques.

Le Mozambique reconnaît pleinement le droit légitime de chaque pays de se défendre et d'adopter les mesures nécessaires à cet effet. Toutefois, ce droit légitime doit toujours être exercé de manière responsable et transparente, en respectant le cadre juridique international en place. Cette approche est fondamentale pour promouvoir les régimes de non-prolifération et éviter que les armes ne soient détournées au profit d'acteurs non autorisés. En outre, la protection des civils reste notre priorité absolue. Garantir la sécurité et le bien-être des civils innocents doit être un principe non négociable.

Il est essentiel de faire respecter le cadre juridique international relatif à la maîtrise des armements et au transfert responsable d'armes. À notre humble avis, la solution réside dans une approche politique négociée, qui constitue le moyen le plus viable de mettre fin au conflit et de jeter les bases d'une paix pérenne et durable entre les deux pays voisins. Nous appelons de nouveau les parties à cesser immédiatement les hostilités, à reprendre des négociations directes sans condition préalable et à participer à un dialogue constructif et sincère.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Je remercie la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, M^{me} Nakamitsu, de son intervention. J'ai également pris note des remarques de M. Daniel Kovalik.

En ces temps de tensions accrues, il est essentiel de retourner aux principes fondamentaux qui nous unissent. En tant qu'États Membres de l'ONU, nous sommes liés par les principes et valeurs communs inscrits dans la Charte des Nations Unies. Nous sommes tous liés à l'objectif premier et essentiel de ce document : maintenir la paix et la sécurité internationales. Cela implique le devoir de respecter l'égalité souveraine de tous les États, de régler les différends internationaux par des moyens pacifiques et de s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force. Ces principes ne peuvent être compromis.

Pourtant, en Ukraine, l'agression militaire de la Russie constitue une violation flagrante du droit international, y compris de la Charte des Nations Unies. Pour parvenir à une solution pacifique, nous renouvelons notre appel à la Russie pour qu'elle désamorce immédiatement la situation, cesse toutes les hostilités et retire ses troupes du territoire ukrainien. La Charte nous engage tous à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale des États. Nous rappelons également que l'Ukraine a le droit d'assurer sa sécurité et de défendre son intégrité territoriale et sa souveraineté. Alors que les attaques dévastatrices contre l'Ukraine se poursuivent, le nombre de victimes civiles ne cesse d'augmenter. Nous exhortons

toutes les parties à respecter inconditionnellement le droit international humanitaire et les droits humains. Les civils et les infrastructures civiles doivent être protégés. En ce qui concerne les transferts d'armes, nous réaffirmons la nécessité de respecter les conventions et instruments multilatéraux y relatifs. Cela inclut les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité dans ce domaine.

Lors de la Conférence sur le relèvement de l'Ukraine, qui s'est tenue à Berlin cette semaine, la Suisse a rappelé que nous avons osé parler de reconstruction à peine quelques mois après le début de l'agression militaire en 2022. Aujourd'hui, nous devons agir et avoir le courage de construire la paix. À l'heure où nous parlons, les derniers préparatifs sont en cours pour le premier sommet sur la paix en Ukraine, qui se tiendra en Suisse demain et après-demain. Près de 100 délégations se rendent à ce sommet dans le but de développer une compréhension commune d'une voie possible vers une paix juste et durable en Ukraine, basée sur la Charte. Nous espérons sincèrement que cette rencontre inspirera un cadre pour un futur processus de paix et nous permettra d'avancer sur la voie de la fin de cette terrible guerre. L'organisation, par la Suisse, du sommet fait partie de notre engagement continu à contribuer à une paix juste et durable en Ukraine. Il s'agit d'une contribution à la préparation d'un cadre pour d'éventuels futurs pourparlers de paix impliquant les deux parties, car je crois que nous sommes tous d'accord pour dire que nous ne pourrions prévenir les dangers décrits que par le dialogue. Nous saluons donc l'engagement de chacune et chacun, et toutes les initiatives qui œuvrent à la promotion d'une paix fondée sur les principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Nous devons combiner nos forces, nos idées et nos visions du monde à cette fin. En fin de compte, ce qui nous unit, c'est notre devoir de maintenir la paix et la sécurité internationales.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Haute-Représentante Izumi Nakamitsu de son exposé.

La crise en Ukraine s'éternise. Le flux constant d'armes et de munitions sur le champ de bataille ne fait qu'exacerber la crise, entraînant davantage de victimes et augmentant le risque de détournement ou de prolifération des armes. Il n'y a jamais de solutions simples aux problèmes complexes. Les armes peuvent contribuer à mettre fin à la guerre, mais elles n'apporteront pas une paix durable. La Chine appelle les parties au conflit à faire preuve de volonté politique, à faire des compromis et à entamer des pourparlers de paix dès que possible, en vue de mettre fin aux combats. Nous appelons la communauté

internationale à donner la priorité à la paix et à la situation humanitaire, à accélérer les efforts de promotion de la paix afin d'empêcher une escalade des affrontements, à faire cause commune pour remédier aux retombées négatives de la crise et à œuvrer de concert pour créer les conditions d'un règlement politique. La position de la Chine sur la question ukrainienne est constante et claire. Nous sommes attachés à l'objectivité et à l'impartialité. Nous maintiendrons une communication étroite avec toutes les parties, encouragerons les négociations de paix, travaillerons sans relâche et jouerons un rôle constructif en vue d'un règlement politique rapide de la crise en Ukraine.

Le 20 mai, lorsque le Conseil a examiné la question de l'Ukraine (voir S/PV.9629), le représentant des États-Unis a déclaré que la Chine aidait la Russie à reconstruire son industrie de la défense, et j'avais alors répondu à ces allégations. Aujourd'hui, le représentant des États-Unis a une fois de plus diffusé des propos erronés selon lesquels la Chine apporterait son appui à la Russie dans ses efforts de guerre. Cela est inacceptable. Je rappelle que la Chine n'est ni l'instigatrice de la crise ukrainienne, ni partie prenante à celle-ci. La Chine n'a cessé de plaider en faveur d'un règlement politique et de pourparlers de paix. Nous n'avons jamais fourni d'armes meurtrières à aucune des parties au conflit et avons toujours assuré un contrôle strict des biens à double usage.

La coopération économique et commerciale entre la Chine et la Russie respecte les règles de l'Organisation mondiale du commerce et les règles du marché. Elle ne vise aucun tiers et ne viole pas le droit international. Il convient de signaler que, depuis le début de la guerre, les échanges commerciaux entre les États-Unis et la Russie n'ont jamais cessé. Les États-Unis ont souvent formulé des accusations concernant les relations commerciales normales entre la Chine et la Russie. Ce n'est rien d'autre que du battage médiatique. Il s'agit d'une tentative de focaliser l'attention sur le conflit et de semer la discorde. Nous demandons aux États-Unis de cesser d'utiliser la question de l'Ukraine comme prétexte pour diffamer la Chine et pour imposer des sanctions unilatérales et une coercition déraisonnable aux entreprises chinoises. Nous exhortons également les États-Unis à déployer des efforts sincères et positifs pour mettre fin à la guerre et rétablir la paix.

M. Ponikvar (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants de leurs exposés et voudrais formuler quelques observations au nom de ma délégation.

Premièrement, la Slovénie soutient l'Ukraine dans sa lutte contre l'agression et continuera de le faire

jusqu'à ce que la Russie retire ses troupes. L'aide que nous apportons à l'Ukraine vise à soutenir un pays qui se défend, conformément à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. Il convient de souligner que si notre appui à l'Ukraine est conforme aux cadres juridiques internationaux et nationaux applicables, de nombreux éléments indiquent que la Russie se procure illégalement des armes auprès de la République populaire démocratique de Corée. Cette situation est lourde de conséquences et pourrait avoir un effet déstabilisateur dans le monde entier.

Deuxièmement, en entendant à nouveau parler des profits croissants des entreprises de défense occidentales, je voudrais souligner que l'aide à l'Ukraine n'est pas une question d'argent, d'économie ou de profits, c'est une question de principe et de solidarité. Mais si l'on veut poursuivre l'argument économique, nous ne pouvons manquer de mentionner le deux poids, deux mesures utilisé dans ce débat. La Russie a elle-même effectué la transition vers une économie de guerre à part entière, consacrant, selon les estimations, 30 % de son budget à l'accumulation d'armes, des armes qui sont utilisées pour lancer des attaques contre un pays voisin souverain. Ce cycle n'aide personne et doit cesser.

Troisièmement, entendre la délégation russe parler de perspectives de paix nous remplit d'espoir. Toutefois, nous voudrions faire valoir que toute discussion sur une paix durable doit se dérouler sur la base du respect du droit international, y compris la Charte des Nations Unies. À cet égard, nous attendons avec intérêt le sommet pour la paix qui débutera demain en Suisse.

Afin d'assurer l'avenir de l'Ukraine et, de fait, d'autres nations, le Conseil doit intervenir et commencer à instaurer la confiance. Nous sommes prêts à jouer notre rôle.

Mme Shino (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie la Haute-Représentante Nakamitsu et l'autre intervenant de leurs exposés.

Comme nous le savons tous, le fait qu'un agresseur, membre permanent du Conseil de sécurité, critique une victime relève d'une hypocrisie malveillante et honteuse. De ce fait, cet organe n'a pas été en mesure de répondre de manière adéquate à ce problème, qui constitue une menace majeure pour la paix et la sécurité internationales. Nous tenons à le répéter, pour être parfaitement clairs : c'est la Russie qui a déclenché cette guerre d'agression en violation de la Charte des Nations Unies. Quelles que soient les excuses invoquées par la Russie, elle ne pourra jamais justifier ses actions illégales contre l'Ukraine, ni

saper le droit de légitime défense de ce pays. Pour la majorité des membres de la communauté internationale, il est tout à fait naturel d'apporter un appui continu et légitime à l'Ukraine dans sa lutte pour sa survie, sa souveraineté et son intégrité territoriale.

Nous avons été consternés d'entendre les raisons invoquées par la Russie pour demander la tenue de la présente séance, car c'est la Russie elle-même qui, en violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité, se procure des pièces d'artillerie nord-coréennes, y compris des missiles balistiques, qu'elle emploie en Ukraine, faisant payer un lourd tribut à la population de ce pays. Il est également très regrettable que le veto opposé par la Russie à la prorogation du mandat du Groupe d'experts créé en application de la résolution 1718 (2006) (voir S/PV.9591) permette à la Russie et à la Corée du Nord de contourner plus facilement les sanctions de l'ONU.

La Russie a fait preuve de créativité diplomatique pour tenter d'occulter son agression qui est pourtant indéniable. Cependant, ce n'est pas cela qui va l'absoudre. La Russie a été fermement condamnée non seulement par la majorité des membres du Conseil, mais aussi par la communauté internationale dans son ensemble, comme en témoignent plusieurs résolutions de l'Assemblée générale. À cet égard, nous exhortons une fois de plus la Russie à cesser de gaspiller les ressources et le temps précieux du Conseil en demandant systématiquement une séance du Conseil de sécurité en réponse à une autre, ainsi qu'en utilisant ces séances comme une plateforme pour diffuser propagande et désinformation. Cette utilisation abusive du Conseil ne fait que le dévaloriser, ce qui ne profite à personne, pas même à la Fédération de Russie.

Les éléments nécessaires à la paix en Ukraine sont clairs depuis le début et le restent. Il faut remédier immédiatement à la violation de la Charte des Nations Unies. Nous sommes fièrement attachés à la formule de paix de l'Ukraine et appuyons vigoureusement le sommet pour la paix en Ukraine, qui commence demain ; le Japon y sera représenté par son premier ministre.

Il ne saurait y avoir de paix juste et durable sans l'Ukraine. Rechercher la neutralité entre l'agresseur et la victime, en les traitant comme s'ils étaient égaux, ne doit pas être l'objectif. Une telle approche, même dans un esprit de bonne volonté, ne profite qu'à l'agresseur, à savoir la Russie.

Je voudrais conclure mon intervention en reprenant les termes de la résolution de l'Assemblée générale adoptée le 2 mars 2022 à une écrasante majorité :

« Déploire dans les termes les plus vifs l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine en violation du paragraphe 4 de l'Article 2 de la Charte » (*résolution ES-11/1 de l'Assemblée générale, par. 2*)

et

« Exige également que la Fédération de Russie retire immédiatement, complètement et sans condition toutes ses forces militaires du territoire ukrainien à l'intérieur des frontières internationalement reconnues du pays » (*ibid., par. 4*).

Aujourd'hui, nous avons l'honneur de réaffirmer la position du Japon, qui est conforme à celle de l'écrasante majorité de la communauté internationale et qui est morale, juste et fondée sur les principes.

M. Montalvo Sosa (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, M^{me} Nakamitsu, de son exposé. Je prends note des observations de M. Kovalik. Je salue également la présence du Représentant permanent de l'Ukraine dans cette salle.

La situation de guerre en Ukraine n'est toujours pas réglée, 841 jours après le début de l'invasion. Ses conséquences graves pour la population civile persistent, et les risques pour la paix régionale et mondiale augmentent. L'Équateur souscrit à l'appel général lancé par la communauté internationale pour que les parties s'abstiennent d'employer des armes explosives dans les zones peuplées et éloignent les combats des zones urbaines et des installations nucléaires. Le droit international humanitaire interdit expressément les attaques contre les civils et les infrastructures civiles et doit être respecté. La Haute-Représentante Nakamitsu l'a expliqué en détail.

Le droit de légitime défense est prévu par la Charte et doit s'inscrire dans le cadre de celle-ci. Le transfert d'armes et de munitions doit être conforme au cadre juridique international applicable, et les États doivent empêcher le détournement, le trafic et l'utilisation abusive d'armes et de munitions lors de leur importation, de leur transit, de leur fabrication et de leur exportation. Il faut éviter à tout prix la possibilité d'une extension géographique du conflit ou de propagation d'événements susceptibles d'aggraver les tensions. Aussi l'Équateur demande-t-il instamment que l'on redouble d'efforts pour enrayer l'escalade du conflit.

L'Équateur a toujours rejeté toute violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États et

privilegié le règlement pacifique des différends, un principe immuable dans ce conflit comme dans d'autres. Mon pays se félicite de tous les efforts de médiation et de dialogue promus par la communauté internationale en faveur d'une paix durable qui respecte la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, conformément aux principes consacrés par le droit international et la Charte des Nations Unies. De même, l'Équateur est conscient que l'instauration de la paix nécessite la participation active des parties et que nous devons apprécier à leur juste valeur tous les efforts déployés pour atteindre cet objectif. Le dialogue direct et constructif entre les parties en vue de la cessation des hostilités et du rétablissement de la paix ne peut attendre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la République de Corée.

Je m'associe aux autres orateurs et oratrices pour remercier la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, M^{me} Nakamitsu, de son exposé, et je prends note des observations de M. Kovalik. Je salue également la participation de la délégation ukrainienne à la présente séance.

Cela fait 840 jours que la Russie a lancé son invasion à grande échelle de l'Ukraine, et nous sommes aujourd'hui témoins de l'aggravation des souffrances du peuple ukrainien. En mai notamment, la Russie a pris pour cible la région de Kharkiv et a de nouveau intensifié ses attaques aveugles contre les régions orientales de l'Ukraine, telles que Donetsk et Zaporizhzhia, récemment. En conséquence, le nombre de civils tués en Ukraine le mois dernier a fortement augmenté pour atteindre 174, le bilan le plus lourd depuis un an. En ce sens, il est inévitable que l'Ukraine s'engage sur la voie de l'exercice de son droit naturel de légitime défense, tel qu'il est consacré par l'Article 51 de la Charte des Nations Unies, avec l'aide de la communauté internationale. Tout le monde sait pertinemment qui est l'agresseur et qui se défend.

Entre-temps, ce qui rend cette dynamique de guerre encore plus compliquée et dévastatrice, c'est la poursuite du commerce des armes entre la Russie et la République populaire démocratique de Corée, qui constitue une violation flagrante de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité. Par conséquent, la présente séance du Conseil devrait porter sur la coopération militaire illégale entre la Russie et la République populaire démocratique de Corée, et non sur l'assistance à l'Ukraine.

D'après ce qui a été rapporté, les deux dirigeants de la Russie et de la République populaire démocratique de Corée doivent se rencontrer prochainement lors d'une visite de haut niveau. Cette situation est d'autant plus consternante que la République populaire démocratique de Corée fait fi et même se moque du Conseil en violant de manière répétée ses résolutions, tandis que la Russie manque à son devoir de membre permanent du Conseil auquel a été confiée la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales, en employant sans retenue la force contre un pays voisin. Nous exhortons à nouveau la Russie et la République populaire démocratique de Corée à respecter les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

La poursuite de l'invasion russe ne fera que renforcer la volonté de la communauté internationale de défendre la Charte des Nations Unies et d'être solidaire de l'Ukraine, ce qui a été et sera clairement démontré lors de deux conférences internationales cette semaine.

Il y a quelques jours, la Conférence sur le relèvement de l'Ukraine a eu lieu en Allemagne, où une soixantaine de pays partageant les mêmes idées ont réaffirmé leur appui indéfectible à l'Ukraine et leur volonté commune de renforcer la résilience de l'Ukraine aussi longtemps que nécessaire. Et ce week-end, des dirigeants de différentes régions du monde se réuniront à nouveau à l'occasion du sommet pour la paix en Ukraine, qui aura lieu en Suisse, afin de définir les mesures à prendre pour mettre fin à la guerre, conformément aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

La Corée ne fait pas exception et participe fièrement aux efforts concertés de la communauté internationale en faveur de la paix et de la reconstruction en Ukraine. La Corée restera aux côtés du peuple ukrainien jusqu'à ce qu'il obtienne une paix juste et durable sur ses terres. Par ailleurs, nous resterons résolument du côté de la justice et de la Charte des Nations Unies.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Kyslytsya (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe et Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, M^{me} Nakamitsu, de son exposé. Conscient du coût des séances du Conseil de sécurité, je ne ferai certainement pas de commentaires sur les absurdités de M. Kovalik. Ce serait un nouveau gaspillage de l'argent des contribuables. Je prends

également note de la présence de l'envoyé du dictateur, qui continue d'occuper le siège de l'Union soviétique.

Nous réaffirmons notre profond regret que cette délégation continue de saper le mandat du Conseil de sécurité en tentant régulièrement d'utiliser cet organe comme une plateforme pour diffuser la propagande russe. C'est l'un des nombreux effets négatifs d'une crise russe profonde qui dure depuis des décennies.

Pendant ce temps, la Russie continue de tuer des Ukrainiens. Il y a à peine deux jours, neuf civils ont été tués dans la ville de Kryvyi Rih, dans la région de Dnipro, après qu'un missile balistique russe Iskander-M a touché un immeuble résidentiel de plusieurs étages. Cet attentat a également blessé 29 personnes, dont cinq enfants. Plus tôt dans la journée, la Russie avait aussi tenté de tuer des habitants de Kyïv en lançant six missiles de croisière et missiles balistiques et 24 drones Shahed sur la capitale ukrainienne. Grâce aux forces de défense aérienne ukrainiennes, tous les drones et cinq missiles ont été interceptés. Le dernier missile a toutefois touché une infrastructure civile. La nuit dernière, un nouveau barrage de 14 missiles et 17 drones a été lancé sur les villes ukrainiennes.

Notre peuple a connu des horreurs similaires pendant la Seconde Guerre mondiale. L'ensemble du territoire ukrainien a été occupé par l'Allemagne nazie et mon pays a subi deux vagues de destructions désastreuses. En 1941, des infrastructures critiques ont été détruites par les troupes soviétiques en retraite, et en 1943, les nazis ont fait de même en se retirant d'Ukraine. Des millions d'Ukrainiens ont péri pendant la guerre, tués par les nazis ou morts dans les camps de concentration. Beaucoup ont également été tués lors d'« assauts de chair à canon » lancés par l'Union soviétique, lorsque les généraux de Staline ont ordonné que la prise de villes coïncide avec des jours fériés soviétiques. Ce fut le cas lors de la bataille de Kyïv en 1943. L'ordre avait été donné de libérer la ville à tout prix avant le jour de l'anniversaire de la révolution bolchevique. Les troupes soviétiques ont perdu plus de 100 000 soldats dans la bataille de Kyïv, soit 10 fois plus que les nazis. Un grand nombre de ceux qui sont tombés étaient des Ukrainiens mobilisés dans des régions voisines et qui se sont précipités sur le champ de bataille, mal équipés et sans préparation.

Cependant, même la tactique de la chair à canon n'aurait pas aidé Staline à vaincre les nazis sans l'aide des États qui se sont réunis à Washington le 1^{er} janvier 1942 pour signer la Déclaration des Nations Unies. À eux seuls, les États-Unis ont fourni à l'Union soviétique 400 000 véhicules, 14 000 avions, 13 000 chars,

2,7 millions de tonnes de produits pétroliers, 4,5 millions de tonnes de nourriture et bien d'autres choses encore. À la Conférence de Téhéran en 1943, Staline lui-même l'a admis. Le 30 novembre, jour de l'anniversaire de Winston Churchill, Staline a proposé de trinquer en son honneur et fait l'éloge des États-Unis et du Royaume-Uni :

« Je veux vous dire ce que, du point de vue soviétique, le Président et les États-Unis ont fait pour gagner la guerre. Le plus important dans cette guerre, ce sont les machines. Les États-Unis sont un pays de machines ... Sans ces machines ... nous aurions perdu cette guerre ».

Aujourd'hui, à la veille du sommet de la paix, nous appelons tous les Membres de l'ONU à s'unir, comme en janvier 1942, contre le mal qui a une fois de plus entraîné une guerre en Europe. Aujourd'hui, le rictus de Poutine et le grincement de ses crocs usés, que l'on entend de la tanière où Staline se cachait derrière les murs du Kremlin, ne peuvent effrayer le monde. Comme à l'époque, le soutien des États Membres doit mettre fin à la crise russe, à la guerre d'agression et à la menace imminente qui pèse sur l'ensemble du système des Nations Unies.

Nous apprécions également le fait que la douzième brigade des forces spéciales Azov, de la Garde nationale ukrainienne, ait récemment passé l'examen Leahy mené par le Gouvernement des États-Unis. Aucune preuve de violations commises par la brigade Azov qui empêcheraient les États-Unis de lui apporter une aide militaire n'a été trouvée. Nous nous félicitons de cette conclusion, qui dément la campagne de dénigrement russe qui se poursuit depuis 2014. Les soldats de la brigade Azov ont fait partie des courageux défenseurs de Mariupol en 2022 et sont restés jusqu'au bout dans la ville assiégée, protégeant ses habitants, que la Russie tuait à une échelle industrielle. La haine de la Russie à l'égard des défenseurs de Mariupol a conduit aux mauvais traitements de ceux d'entre eux qui ont été faits prisonniers par la Russie et au massacre d'Olenivka en juillet 2022. Actuellement, plus de 900 soldats de la brigade Azov sont détenus au secret dans des prisons russes. Comme l'a signalé le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, certains d'entre eux ont été battus à mort, et d'autres ont été condamnés à des peines de longue durée ou à la perpétuité simplement parce qu'ils étaient membres de la brigade Azov. Nous renouvelons notre appel à mettre fin aux tortures qui leur sont infligées, à garantir l'accès libre et régulier du Comité international de la Croix-Rouge et des défenseurs des droits humains afin qu'ils puissent leur rendre visite et à les inclure dans les échanges de prisonniers.

Tout en propageant l'idée absurde que la possession d'armes par la partie qui se défend rend la paix hors de portée, la Russie elle-même continue de recevoir des armes en provenance d'États voyous, tels que l'Iran et la Corée du Nord. Pyongyang aurait déjà envoyé à la Russie plus de 10 000 conteneurs qui pourraient contenir près de 5 millions d'obus d'artillerie. En outre, la Russie fait pression sur les ressortissants étrangers pour qu'ils intègrent ses forces d'occupation en Ukraine, en menaçant ceux qui se trouvent déjà en Russie ou en trompant ceux qu'elle recrute à l'étranger. Comme l'ont rapporté les médias internationaux, les autorités russes menacent de ne pas renouveler les visas des étudiants et des travailleurs africains qui n'acceptent pas de s'enrôler dans l'armée. Moscou retient les étrangers titulaires d'un visa de travail et les oblige à choisir entre l'expulsion et l'enrôlement dans l'armée.

La Russie a également lancé une campagne de recrutement à l'échelle mondiale, attirant les ressortissants étrangers en leur promettant des emplois lucratifs avant de les forcer à s'entraîner et de les déployer sur la ligne de front. Parmi les cas les plus récents, on peut citer l'évasion de 22 Sri-Lankais, qui ont réussi à désertir l'armée russe et à rentrer chez eux. Comme le porte-parole du Ministère de la défense de Sri Lanka a décrit cette situation épouvantable le 11 juin, « ils ont été dupés ». L'une de ces 22 personnes, Anil Madusanka, a déclaré aux journalistes qu'il avait reçu une offre d'emploi pour devenir chauffeur en Russie. À son arrivée, on lui a cependant remis un fusil d'assaut et on l'a envoyé au front. Après avoir été blessé, il a pu se réfugier à l'ambassade de son pays à Moscou, qui a organisé son rapatriement. Nous demandons instamment à tous les États Membres de débusquer les recruteurs russes dans leur pays et de prendre des mesures pour éviter que la crise russe n'ait des conséquences dévastatrices sur la sécurité de leurs citoyens. Soyons clairs : la Russie cherche de la chair à canon.

Demain, le sommet inaugural de la paix débutera en Suisse. Nous ne sommes pas surpris que Moscou saisisse la moindre occasion de discréditer cette initiative de paix mondiale et de diffuser une nouvelle série de déclarations manipulatrices dans le contexte de l'aggravation de la crise russe. Il est absurde que Poutine, qui, avec ses complices, a planifié, préparé et exécuté la plus grande agression armée en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale, se soit présenté comme un artisan de paix dans sa déclaration aujourd'hui. On pouvait cependant s'attendre à ce que, pour mettre fin à la guerre, il propose une fois de plus des options qui sapent les fondements de l'ordre juridique

international et de la Charte des Nations Unies. Les ultimatums de Poutine ont déjà été exprimés par Moscou à maintes reprises, et il n'y a rien de nouveau dans ces dernières déclarations. Toutefois, le moment choisi pour cette annonce est révélateur.

À la veille du premier sommet mondial pour la paix en Suisse, Poutine ne poursuit qu'un seul objectif : empêcher les dirigeants et les pays de participer à ce sommet. La Russie craint une paix juste et durable fondée sur les principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Une fois de plus, nous entendons, depuis la tanière du Kremlin, le grincement des crocs usés du vieux dictateur, comme ce fut le cas le 23 février 2023, lorsque l'écrasante majorité des Membres de l'Organisation des Nations Unies ont voté pour ces principes. Ceux qui ont voté contre sont contre une paix juste ; certains continuent à promouvoir le gel du conflit.

La voix puissante des nations unies autour des principes consacrés par la Charte des Nations Unies au sommet mondial pour la paix en Suisse sera décisive

pour une paix globale, juste et durable en Ukraine. Cette voix est essentielle pour amener la Russie à accepter ces principes, à renoncer aux ultimatums et à entamer des négociations de bonne foi pour mettre fin à la guerre, plutôt que de poursuivre une campagne de propagande amplifiée par d'effroyables frappes de missiles quotidiennes sur l'Ukraine.

Il y a 80 ans, les alliés qui ont signé la Déclaration des Nations Unies ont mis fin à la guerre en Europe en apportant une aide massive en armes, munitions et nourriture aux victimes de l'agression. Ils ont les moyens de le faire cette fois-ci aussi. Aujourd'hui comme hier, ce dont nous avons besoin, c'est d'unité et d'attachement aux principes des Nations Unies. Le sommet de la paix en Suisse est l'occasion de dire haut et fort que nous, peuples des Nations Unies, sommes résolus à mettre fin à cette guerre qui a infligé d'indicibles souffrances à des millions de femmes et d'hommes. Les membres doivent s'assurer que leur voix est entendue.

La séance est levée à 16 h 45.